

France Télécom, France Télévisions : mêmes causes, même casse

Liminaire CSE Siège des 22 & 23 octobre 2025

Face à une direction sourde et sûre d'elle, la CFDT n'a cessé d'alerter sur la dégradation de la santé au travail à France Télévisions.

Le dernier rapport d'expertise CEDAET, mandaté par le CSE du Siège après l'alerte santé de la "Société des Journalistes de France 3 Rédaction Nationale", vient de tomber, comme un couperet.

Les experts y décrivent une rédaction nationale minée par la **perte** d'autonomie, le manque de reconnaissance et la « brutalisation » des relations sociales.

La fusion des rédactions de France 2 et France 3 n'a pas produit un modèle commun : elle a imposé celui de France 2, plus hiérarchique, plus autoritaire, plus élitiste.

Résultats : un collectif fracturé, des inégalités accrues et une charge de travail insoutenable.

Les "anciens" de France 3 sont marginalisés, les jeunes sursollicités, et tout le monde est sous pression.

Le rapport CEDAET dénonce également un *management descendant*, des *Ressources Humaines impuissantes*, un système verrouillé, où les décisions se prennent d'en haut sans discussion possible. Les réunions ne servent plus à échanger mais à exécuter.

Et quand une erreur se répète dans le 13h et le 20 h de France 2, discréditant tout le travail du personnel de France Télévisions, la faute se perd dans la chaîne de direction : « responsables » mais pas coupables. Quand tout le monde commande, plus personne ne répond!

Le constat est grave. Pire, il se rapproche de celui fait par la sociologue Danièle Linhart, (interrogée par la SDJ France 3) témoin au procès France Télécom : « Le mépris du travail accompli, la brutalité du changement, la négation du collectif : c'est exactement ce que nous avons observé à France Télécom. »

Les parallèles sont troublants, en effet. Chez France Télécom, rappelons-nous, le plan NExT (2004-2005) avait justifié regroupements, mobilités forcées et culture du rendement.

À France Télévisions, le plan Tempo (2023-2025) reproduit la même logique : suppressions d'éditions, fusion des services, uniformisation des marques et rationalisation à marche forcée.

OCTOBRE 2025

SUIVEZ-NOUS SUR







Deux entreprises avec des fonds publics, deux trajectoires identiques :

- France Télécom est devenu Orange,
- > France Télévisions est devenu France.tv

Même méthodes, mêmes effets. Management vertical, pressions individuelles et élimination silencieuse des réfractaires ou poussés à partir.

À France Télécom, entre 2005 et 2008, les démissions ont été multipliées par quatre — elles représentaient alors la troisième cause de départ, derrière la fin des CDD et les retraites. (source : « observatoire du stress et des mobilités forcées – Orange)

Un vrai plan social déguisé, évoqué à l'époque lors du procès France télécom!

Comble du cynisme, alors que le rapport CEDAET révèle une explosion des risques psychosociaux, la direction de France Télévisions communique ce 13 octobre, sur... « La santé mentale, grande cause nationale 2025 ».

Nous sommes face à des pompiers pyromanes qui prônent la prévention en alimentant les causes de la souffrance.

La CFDT appelle la direction à cesser le déni et à mettre en œuvre les préconisations formulées par le cabinet CEDAET :

- Harmoniser les rémunérations et les parcours entre les ex-rédactions,
- > Réévaluer et mieux répartir la charge de travail,
- > Restaurer de vrais espaces de dialogue professionnel,
- Redonner aux RH des moyens d'intervention réels,
- Accompagner les plus jeunes et les plus précaires,
- > Prévenir plutôt que réparer.

Parce que la santé des salariés n'est pas une variable d'ajustement. Parce qu'on ne construit pas un service public fort sur des salariés épuisés. Parce qu'on ne fait pas d'économies en détruisant la confiance. Parce qu'on ne soigne pas le mal-être en le maquillant de communication. Parce que France Télévisions n'a pas à rejouer le scénario France Télécom.

La CFDT fera tout ce qui est dans ses moyens pour empêcher la direction de France Télévisions de reproduire les méthodes mortifères, condamnables et condamnées, de France Télécom.

OCTOBRE 2025

SUIVEZ-NOUS SUR





Contactez-nous au : 01 56 22 88 21 - cfdtgroupe@francetv.fr